

CONTACT



Bulletin d'informations municipales

ADRESSEZ UN MESSAGE
AUX MÉTERENNOIS DU
FUTUR !

À DÉCOUVRIR AUSSI



Retour sur : le city
tour inaugural



Histoire : la libération
de Méteren



Travaux à la salle des
fêtes

Sommaire

2 - Édito

3 - Événement

4 - Retour sur

6 - Jubilaires

7 - Actualités

8 - Travaux

9 - Écoles

10 - Histoire

12 - Vie associative

14 - Vivre ensemble

15 - Méteren info



Contact n°33

Publication gratuite éditée par la commune de Méteren
Mairie de Méteren : 03 28 49 04 08
Direction de la publication : Béatrice Descamps
Rédaction : Elizabeth Boulet
Mise en page : Benoit Fache
Tirage : 1100 exemplaires
Impression : Presse Flamande Hazebrouck

Le dérèglement climatique nous oblige à nous interroger sur nos modes de vie, de consommation et nos comportements. Que l'on soit citoyen, agriculteur, commune, l'intérêt commun nous guide vers des comportements plus respectueux de nos ressources.

La municipalité participe activement à cette démarche en réfléchissant aux impacts des projets qu'elle met en œuvre et en essayant d'être plus vertueuse dans sa gestion quotidienne. La rénovation de l'éclairage public, rues Wicart et de l'Oseraie, grâce à des lampes LED, a permis de réduire la consommation d'électricité de plus de 60%. La rénovation de la salle des fêtes doit générer 50% d'économies d'énergie. Les espaces verts en nombreuses fleurs qui ornent le village sont arrosés avec de l'eau de pluie récupérée grâce à une cuve aux ateliers municipaux.

Même s'il reste bien des choses à faire dans ce domaine, il appartient à chacun de se demander ce qu'il peut changer dans ses habitudes. Cette transition nous concerne tous et je compte sur les Méterennoises et Méterennois pour s'engager pleinement dans cet effort collectif.

Béatrice Descamps
Maire

Le projet « capsule temporelle » est bien davantage qu'une collecte de photos. C'est avant tout le témoignage d'une époque contemporaine, d'une manière de vivre avec nos bons et mauvais comportements.

Que serons-nous dans 50 ans ? Utilisera-t-on encore des téléphones fixes ? Les voitures diesel seront-elles encore fabriquées ? Les maisons seront-elles encore construites en briques ? Cultivera-t-on encore des pommes de terre dans le Nord ? Toutes ces choses qui font partie de notre quotidien mais que l'on ne remarque plus par habitude, ce village où nous avons grandi, été à l'école, ces rues où nous nous promenons, seront-elles toujours les mêmes ?

Il y a 50 ans, les quartiers de la Lupuline, du Moulin, de la Brasserie, de la Métairie, de la rue des Manoirs et même de la rue Marie Délie n'existaient pas encore. L'autoroute A25 est à peine achevée...

Dans 50 ans, Méteren aura changé, les méterennois auront changé. Quel regard aurons-nous alors sur cette année 2019 ?

Ce projet est le vôtre, ne passez pas à côté.

Elizabeth Boulet
Conseillère Municipale Déléguée à la Communication

Messages aux Méterenois de 2070



Et si dans 50 ans, ce qui nous paraît ordinaire devenait extraordinaire ? Le projet capsule temporelle initié par la municipalité a pour objectif de collecter des témoignages d'aujourd'hui (lettres, photos, dessin, enregistrement vocal,...) en vue de laisser un message aux Méterenois du futur.

Dans 50 ans, qu'apprendra-t-on à l'école ? Comment nos maisons seront-elles construites ? Les routes seront-elles toujours noires ? La mairie existera-t-elle encore ? Comment se déplacera-t-on ? Tant de questions qui nous paraissent saugrenues aujourd'hui mais dont la réponse pourrait être différente demain. Depuis 50 ans, nos vies ont bien changé. Les cabines téléphoniques ont disparu de nos villages, les engins agricoles sont devenus plus imposants, les écoles se sont agrandies... Les choses évoluent sans que nous nous en rendions vraiment

compte. Dans 50 ans, vivrons-nous mieux ou moins bien qu'aujourd'hui ? Le monde aura-t-il réussi à relever le défi du dérèglement climatique ? Nos étés seront-ils encore plus chauds ? Y aura-t-il encore de la neige dans les rues du village ?

Il est encore temps de participer à ce projet en laissant une part de vous, un message aux méterenois du futur. Nous comptons sur vous.

Vos témoignages sont à déposer en mairie jusqu'au 15 octobre 2019.
Seuls sont valables les supports papiers (pas de clé USB) et les enregistrements vocaux sur bandes magnétiques (cassettes audio).
Si vous souhaitez être associé à ce projet et participer à la prochaine réunion, faites-vous connaître en mairie.
La capsule sera scellée puis enfouie début janvier 2020 et sera déterrée en janvier 2070.

Les rendez-vous du 21 septembre



Vous êtes soucieux de la propreté du village, engagé pour la planète, sensible à l'environnement, alors le World Clean Up Day est fait pour vous. Pour la deuxième année, Méteren participe à l'opération mondiale de nettoyage de la planète. Cette initiative, menée par Marc Descamps, consiste à se promener dans le village avec sacs poubelles, gants et gilets fluo pour ramasser les déchets qui jonchent les rues du village. Il s'agit avant toute chose d'une opération de sensibilisation des plus jeunes à la citoyenneté. Venez participer à cette opération en toute convivialité autour de parcours sécurisés.

Rendez-vous à 8h sur la place César Herreman munis d'un gilet fluo et de gants.

Le 21 septembre c'est aussi la journée du patrimoine. A Méteren, les associations ont choisi cette année de vous faire voyager « autour du verger » afin de découvrir la culture de pommes, la fabrication du jus et une partie du patrimoine naturel du village. Rendez-vous à partir de 11h au verger Herreman (route du Doulieu) pour une journée riche en animations, dégustations et découvertes.



Retour sur

Son et lumière

Clap de fin de pour le spectacle son et lumière « un village en 14 ». L'idée était un peu folle et tout était à faire : recherche historique, scénario, mise en scène, costumes, décors... la tâche était colossale ! C'est grâce à l'investissement de tous que cette aventure a pu prendre vie.

Après quatre représentations sur 2018 et 2019, les bénévoles et figurants ont finalement rangé leurs costumes et objets d'époque sous les applaudissements nourris des spectateurs. Une expérience riche et exceptionnelle pour les artisans de cette création artistique qui ont raconté cette époque éprouvante pour le village et ses habitants. L'association Atout Jeune remercie chaleureusement tous ceux qui ont pris part à cette aventure ainsi que les 3026 spectateurs enthousiastes.



Crédits photos : ©FREEZOOM

Le son et lumière, en quelques chiffres...

150 litres de jus de pomme bus par les figurants tout au long des répétitions.

22 heures de répétitions assurées par figurant.

16 800 heures de travail bénévole par nos techniciens pour la création des décors ! c'est pharaonique !

260 bénévoles ont participé à la réalisation du spectacle.

16 tonnes de matériel de son et de lumière

3026 entrées

City tour inaugural

Le 29 juin dernier, sous un soleil écrasant, la commune organisait une balade dans le village afin de découvrir les nouveaux équipements au service des Méterennois. Les associations méterennoises ont su jouer le jeu de cet évènement et ont apporté leur touche pour donner à cette manifestation un côté convivial et dynamique. Le cortège a débuté par les nouvelles installations sportives et la bouloire, puis direction l'église pour terminer par la salle de musique.

Cette année encore, les accueils de loisirs ont battu leur plein au mois de juillet. Près de 150 enfants par semaine ont participé aux nombreuses activités.



Méteren Beach Festival

Pour son dixième anniversaire, le Méteren Beach Festival a fait place à la nouveauté dans ses animations. La première édition de la marche familiale autour des mystères de Méteren a cartonné avec 194 participants. La color run, programmée le vendredi soir, a réuni 309 personnes dans une ambiance survoltée. Le lendemain, sous un soleil de plomb, les jeux ont enregistré 2953 passages. Beau succès pour le Ventrigliss qui a attiré les petits et grands avides de se rafraîchir.



Tournoi de football



En 2009 le Football Club de Méteren comptait 50 licenciés. En 2019, ils sont 206.

Une belle évolution due en partie aux nouvelles installations sportives mais aussi, et surtout, à l'implication de son président, Philippe Charles, et de ses coéquipiers.

On ne peut que saluer l'engagement des membres du bureau ainsi que des éducateurs qui sont sur le terrain les mardis, mercredis, jeudis et vendredis pour entraîner peut-être de futurs prodiges. Enfin, sans les bénévoles l'organisation des tournois et évènements ne serait pas possible. Longue vie au FC Méteren.



Radio crochet

Cette année, pour les festivités du 13 juillet, un concours un peu particulier a animé la salle des fêtes. Sur le modèle de l'émission « The Voice », Dorothee Pinchon, adjointe s'est improvisée présentatrice des candidats. Un beau succès pour ce radio crochet qui a réuni 13 participants.

- 1ère : Lucille LECEUCHE (Encore un soir de Céline Dion)
- 2ème : Christian DUMON (Pas de Boogie Woogie d'Eddy Mitchell)
- 3ème : Odile DELCROIX (Milord d'Edith Piaf)



Coupe de France de pêche

La coupe de France vétérans 2019 est passée les 29 et 30 juillet derniers sur les bords de la Lys. 116 pêcheurs venus de toute la France y ont participé. C'est à cette occasion que Philippe Fresnais, aguerri à cette pratique, a brillé par sa technicité dans des manches parfois difficiles. Il devient ainsi le vice-champion de France.



Jubilaires



Noces de diamant de Jacques Degryse et Gisèle Duquenne le 20 juillet 2019. Ils se sont mariés le 20 juillet 1959 à Méteren.



Noces de diamant de Philippe Vidal et Francette Alderweild le 27 juillet 2019. Ils se sont mariés le 27 juillet 1959 à Lille.



Noces d'or Christian Réant et Thérèse Carpentier célébrées le 6 juillet 2019. Ils se sont mariés le 5 juillet 1969 à Bailleul.



Noces d'or de Gérard Luttun et Thérèse Cornille célébrées le 11 mai 2019. Ils se sont mariés le 7 mai 1969 à Méteren.



Noces d'or de Michel Parent et Marie-Ange Provoo le 10 août 2019. Ils se sont mariés le 5 août 1969 à Méteren



Noces d'or de Bernard Parent et Gisèle Hugue le 24 août 2019. Ils se sont mariés le 13 décembre 1969 à Bailleul.

Maison de retraite

Toujours plus d'activités et d'animations à la maison de retraite. Le 3 juin, un après-midi festif a enchanté les résidents. L'animation était assurée par la section danses en ligne du club Jeanne d'Arc de Bailleul.

Le 21 janvier, (la rédaction s'excuse pour cet oubli malencontreux lors de la précédente édition) Madame Moreel, née le 20 janvier 1919, soufflait ses 100 bougies. Un moment unique qui célébrait un siècle d'existence entourée de son fils Jean-Pierre et de son épouse et de ses amis.

Le 7 août, le loto a réuni 25 participants dans un ambiance toujours conviviale.



Enquête publique PLUI

Vous avez jusqu'au 7 octobre pour donner votre avis sur le futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Document incontournable de la vie locale et municipale, il donne les grandes orientations sur l'aménagement du territoire de la CCFI pour les 15 à 20 prochaines années. Zones constructibles, naturelles, agricoles, zones artisanales et industrielles tout est consultable jusqu'au 7 octobre.

Le document, qui doit être voté en fin d'année par les communes et la CCFI, peut encore être modifié en fonction des remarques qui seront remontées lors de l'enquête publique. Vous pouvez vous rendre aux permanences prévues à cet effet sur le site internet de la Communauté de Communes.

Une permanence est prévue en mairie de Méteren le mercredi 25 septembre de 8h30 à 12h. D'autres permanences sont programmées dans les communes alentours par exemple Bailleul le vendredi 20 septembre de 9h à 12h ou au siège de la CCFI à Hazebrouck le lundi 7 octobre de 9h à 12h et de 14h à 17h.



Programmation culturelle

Méteren poursuit son partenariat avec le Centre André Malraux d'Hazebrouck pour vous proposer des créations artistiques près de chez vous. Notez les prochains rendez-vous !

MUSIQUE : Pour les amateurs de musique classique, ne manquez pas le **4 février 2020 à 20h00 le concert de Poche**. Avec la venue du trio composé de **Philippe Cassard, Anne Gastinel et David Grimal**, ce sont trois musiciens de stature internationale qui se produiront à Méteren, non seulement pour un concert mettant à l'honneur les trios de Beethoven, mais aussi pour une série d'ateliers menés dans les classes et l'école de musique du village. Piano, violoncelle venez vibrer au son de ces instruments. Tarifs de 4 à 7e.



THÉÂTRE : Ne manquez pas le **2 avril 2020 à 20h00 «Les lieux où j'ai repris le goût de nous»** : Théâtre et musique, par Sarah Carré et Jean-Bernard Hoste. « Les lieux où j'ai repris le goût de nous, c'est une soupape pour éviter l'implosion, c'est une boussole pour éviter de se perdre complètement, c'est un arbre aux branches duquel on va essayer de s'accrocher. C'est l'envie de ne pas céder tout à fait, et de chercher dans le collectif la force d'affronter la promesse d'un monde en piteux état. Une autrice et un musicien rendent compte, avec la plus grande subjectivité, de lieux réels où s'expriment des collectifs réjouissants. Des voix de personnes enregistrées et des voix en direct (celles de l'autrice et du musicien), des mots et des sons, des bouches et des instruments s'expriment et conversent, pour dire la force et la nécessité d'un Nous. » Tarifs de 5 à 7e.

SPECTACLE MUSICAL dans le cadre du **Festival du P'tit Monde** : « Félix n'a jamais vu les vagues. Il ne connaît qu'une mer calme et lisse à l'horizon. Lorsqu'il était petit, son grandpère lui racontait l'histoire du grand cachalot, si grand qu'il entraîne la houle à chaque éclat de rire. Aujourd'hui, c'est décidé, Félix prend la mer, pour trouver le grand cétacé et percer le mystère des vagues. Un conte en musique teinté de poésie où un drap image l'océan, un abat-jour devient poulpe, une baignoire, chaloupe de fortune. Jonglant avec la narration, la musique, le théâtre d'objets et les illustrations sonores, les deux comédiens déploient sur leur bric-à-brac d'objets, la grand'voile de cette belle épopée marine ». **Le mardi 5 mai à 18h30** à la salle des fêtes. Tarifs de 4 à 7e.

Pour réserver vos billets, rendez-vous sur le site internet www.centreamalraux.com ou au Centre André Malraux à l'Espace Flandre, rue du Milieu à Hazebrouck.

Pour ceux qui souhaitent profiter de pièces et concerts, un arrêt bus est prévu à Méteren, pour aller voir d'autres spectacles :

- **Mardi 8 octobre** : The indian Queen à l'opéra de Lille
- **Mardi 11 février** : William Forsythe à l'opéra de Lille
- **Mardi 24 mars** : Möbius au Bateau Feu de Dunkerque

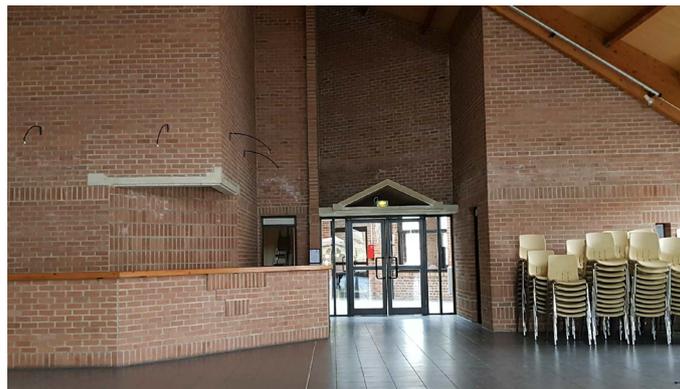
Renseignements au 03 28 44 28 58

Salle des fêtes

La période estivale a généré du retard dans le démarrage du chantier car la phase de consultation des entreprises n'est pas terminée. Il faut, en effet, attendre que l'ensemble des entreprises soient connues pour que les travaux démarrent.

Ceux-ci consisteront en la réalisation de toilettes accessibles, d'un local technique, une réorganisation de l'espace cuisine et de l'espace bar indépendant, une mise à neuf complète de l'électricité et des systèmes de chauffage de l'ensemble du complexe, une optimisation de l'isolation et de l'acoustique de la salle, le changement de toutes les menuiseries extérieures.

La salle des fêtes a été entièrement vidée et les éléments récupérables ont été démontés. Les travaux vont s'étaler de septembre 2019 jusqu'au mois de janvier 2020. Un reportage complet sur la nouvelle salle sera présenté dans le prochain Contact. En attendant, voici quelques images de la salle telle qu'elle est actuellement et une vue de synthèse de la salle principale après travaux.



Travaux divers



Fin des travaux pour les quartiers des rues Wicart et de l'Oseraie. Après la pose de l'assainissement collectif et l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques, la chaussée et les trottoirs vont être entièrement refait par la Communauté de Communes de Flandre Intérieure dans les rues Wicart, de l'Oseraie et des Peupliers. Cela occasionne la pose d'un nouveau stop temporaire dans la rue de l'Haeghedoorne et ce jusqu'en novembre 2019.



Cimetière : le nouvel espace cinéraire du cimetière du bourg a été complété de 15 cavurnes en complément de celles déjà existantes et du columbarium. Ces « petits caveaux » sont destinés à accueillir des urnes cinéraires.

Mairie : de nouveaux dispositifs anti-pigeons ont été installés sur la mairie. Cela permet au bâtiment de ne plus servir de support à ces volatiles quelque peu envahissants.

Plessage

L'association des plesseurs des Hauts de France et de Belgique va effectuer le samedi 26 octobre un plessage sur la haie d'aubépine de la Curegoedstraete. Cette technique de taille et de conduite de haie était pratiquée à Méteren (et dans toute la Flandre) pour clôturer les pâtures avant la première guerre mondiale, bien avant l'utilisation des barbelés et de l'électricité. Pour que ce travail soit possible, il a fallu laisser pousser la haie en hauteur depuis l'année dernière. Le « chantier » sera ouvert au public à partir de 10h sur la Curegoedstraete.

Si vous souhaitez participer, prévoyez des vêtements adaptés et des gants résistants.

Contact : asso.plesseurs.hfb@gmail.com ou JM Calcoen 1594 rue des 4 fils Aymon Méteren
LEGENDE PHOTO Roucklooshille straete à Méteren devant la ferme Decherf



Ecole Sainte Marthe

La rentrée :

La rentrée s'est passée sans encombre avec son lot d'appréhensions, de questions, tant de la part des élèves que des parents. Madame Desmarescaux, chef d'établissement a accueilli les enfants et les parents par un mot de bienvenue, l'APEL était présente et offrait le café.

Sur le chemin de l'école mille questions assaillent les enfants. Pourquoi mes parents veulent-ils que je grandisse ? Pourquoi dois-je aller à l'école ? Pourquoi est-ce si important ? Chacun avec ses questions, ses peurs et ses espoirs attend quelque chose de l'école sans pour autant savoir mettre les mots dessus.

Cette année, le projet d'école sera consacré au respect de l'environnement. Les enfants sont les citoyens de demain et en ce sens, les enseignants souhaitent leur apprendre à devenir acteurs de leur avenir. La planète dont ils hériteront est un enjeu central dans leur éducation et les bons gestes doivent s'apprendre jeune.

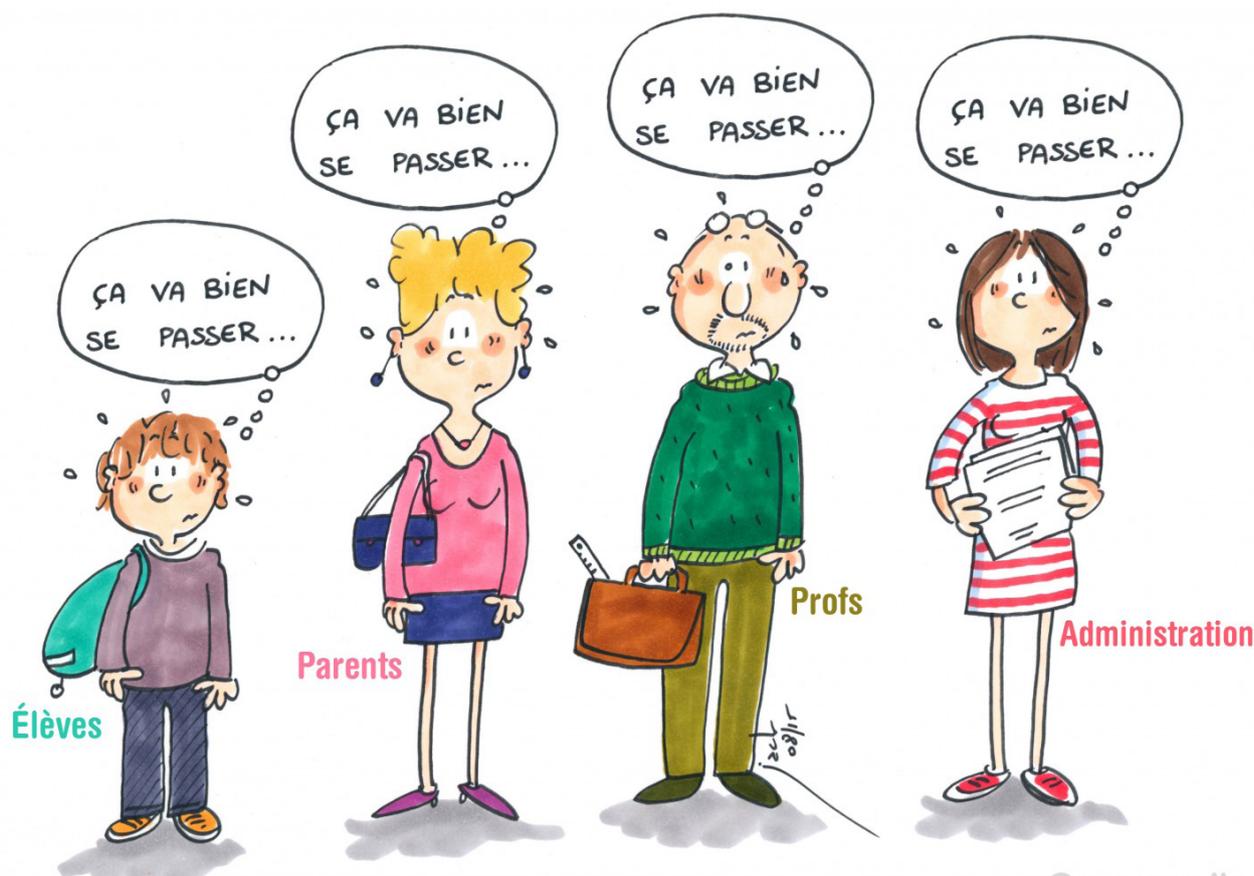
Ecole de musique :

Le vendredi 6 septembre, les élèves ont découvert la nouvelle salle de l'école de musique et les différentes familles d'instruments. Ils ont pu essayer différents instruments et écouté un morceau de l'harmonie.



Quelques dates à noter dans vos agendas :

- Vendredi 27 septembre: nettoyons la nature
- Vendredi 13 décembre à 17h: Chants et marché de Noël
- Vendredi 27 mars à 18h30: soirée expression à la salle des fêtes.
- Dimanche 21 juin: Kermesse



Depuis le 30 mai 1940, Méteren est à nouveau occupé par les troupes allemandes. Durant ces années sombres, la population des Flandres vivait dans l'angoisse et sous pression de l'occupant. Rationnement, réquisitions, rétentions, et explosions dans les villages alentours font partie du quotidien. Quelques jours après le débarquement des troupes alliées en Normandie le 6 juin 1944, l'occupant est fébrile et les habitants vivent dans la crainte des bombardements. A mesure que les anglais gagnent du terrain, les forces de l'armée allemande se retirent peu à peu. La fin de l'occupation se fait sentir et les jours qui précèdent et suivent la libération du village sont chargés d'émotions contradictoires..

Le 24 juin, plusieurs bombes s'abattent dans le quartier le gare à Bailleul faisant une victime d'une famille méterenoise. Il s'agit d'un très jeune enfant.

Le 20 juillet, la nouvelle de l'attentat fomenté par une douzaine d'officiers supérieurs contre Adolphe Hitler laisse planer un espoir de paix plus rapide. L'annonce de son échec et de l'implacable répression qui a suivi, anéantit pourtant rapidement cet espoir. Hitler s'en sort avec une légère brûlure au visage.

Le 15 août, les alliés s'extirpent définitivement du bocage normand et de Bretagne. Les opérations s'accélèrent. Les Allemands refluent .

Le 29 août, les troupes sont à Soissons dans l'Aisne. Les jours suivants, Dieppe, Amiens, Abbeville, Lens, Namur, Bruxelles et Anvers sont libérés. Ils approchent, c'est une question de temps.

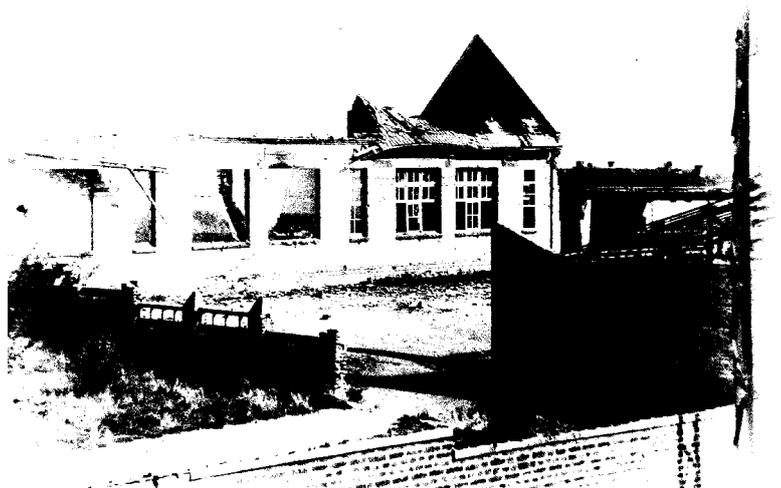
Le 1er septembre, les soldats allemands présents au village depuis quelques jours reçoivent l'ordre de partir. Pour cela ils réquisitionnent des chevaux et trois conducteurs.

Le même jour, à 8 heures du soir, les Allemands annoncent qu'ils vont faire sauter des munitions à l'école de garçons et qu'il est recommandé d'ouvrir portes et fenêtres. Les voisins de l'école partent à la campagne dans l'affolement, d'autres se dirigent vers leur abri. Les deux explosions vont faire s'écrouler une partie de l'école.

Dans la cour de l'école communale de filles, les soldats brûlent à la hâte des papiers en tout genre et détruisent des munitions.

Le 5 septembre un jeune lorrain et son camarade, enrôlés de force dans l'armée allemande, qui avaient faussé compagnie à leur régiment, se font reprendre à Méteren après une brève fusillade, en tentant de voler une moto. L'un est tué dans l'accrochage, l'autre, sera jugé immédiatement et fusillé en début de matinée.

Ce même matin, les soldats allemands et les états-majors partent de bonne heure en emmenant quelques attelages, fuyant devant l'avance rapide des alliés.



Histoire

Dans la nuit du 5 au 6 septembre des troupes allemandes en retraite traversent le village, en entrant par la rue de l'Haeghedoorne et se dirigent vers la Belgique par la rue de la Fontaine.



Le mercredi 6 septembre au matin le village est plongé dans un calme absolu. Les habitants patientent avec anxiété. Les allemands sont-ils vraiment partis ?

Vers 11 heures 30, des cris retentissent : les Anglais sont là*. Les rues se remplissent en quelques minutes.

Quelques minutes avant midi, un motocycliste allié en mission de reconnaissance traverse le village à toute allure en se dirigeant vers Bailleul. Il repasse vers 12h30 au milieu des acclamations des habitants, sans s'arrêter.

A 14 heures, enfin, arrivent de Bailleul six chenillettes de reconnaissance. La première s'arrête devant le café-épicerie des demoiselles Boddaert, rue Nationale, la dernière, devant la « Coop », tenu par Marthe Delmotte. Rapidement, une foule entoure les engins, les soldats font monter les jeunes filles et les enfants, tandis que les villageois jettent des bouquets de fleurs et laissent exploser leur joie.



On s'enlace, on embrasse les soldats, le soulagement est palpable. Les paroissiens investissent l'église pour chanter et rendre grâce. Les cloches se mettent alors à sonner timidement à cause de l'absence d'électricité et bientôt on vit de nouveau le drapeau Français flotter sur les édifices. Méteren était enfin libre.

Le lendemain, 7 septembre la pluie faisait rage et les villageois furent contraints de rester chez eux. Les manifestations furent annulées et la vie reprit son cours.

La guerre, qui n'était pas encore finie, se déplaça à l'Est et on attendit avec empressement le retour des prisonniers. Il fallut attendre jusqu'au 19 août 1945, quelques mois après l'armistice, pour que le dernier d'entre eux, Roger Bécuwe, rentre à Méteren.

*En réalité il s'agit de soldats de la 1ère division blindée polonaise du général MACZEK, composée de polonais, de canadiens et de soldats britanniques du 6ème bataillon Royal Welch Fusiliers



En haut à gauche, Madelon DETHOOR; à droite Cécile CROES; en bas à droite Cécile SENNESAEEL

Sources : Daniel Fache - cahier de Valentine BUTTIN – cahier d'Andrée et Marie-Thérèse D'HEM – site internet https://meteren.pagesperso-orange.fr/GUERRE_1939-1945.htm#F

Feel & Dance

L'association Feel & Dance a été créée en novembre 2018 par Céline Ouaihe, Présidente et Constance Courdain, Trésorière. Après des mois de répétition, l'association a présenté ses premières chorégraphies le 18 mai dernier.

Ce spectacle, dont la vocation première était de faire connaître la toute jeune association, avait également un objectif caritatif. Pour chaque place vendue, 1€ a été reversé à l'association «Rosie au pays des Géants».

Succès assuré pour cette première représentation qui a totalisé 186 entrées.

Le prochain spectacle se déroulera le 13 juin 2020 à la salle des fêtes de Méteren.

Les cours ouverts à tous à partir de 18 ans, filles ou garçons.

Les répétitions ont lieu les lundis de 19h30 à 21h30 à la salle Omnisports.

Reprise des cours le lundi 9 septembre 2019.

Renseignements au 06.15.71.18.82



Festiv'été

Les festivités de juillet ont été riches en nouveautés avec l'organisation du radio crochet et la présence de mascottes le dimanche sur la Place se mêlant au traditionnel feu d'artifice et à la brocante. 250 emplacements réservés pour une brocante sous le soleil. Dès 6h du matin on pouvait voir les exposants s'activer au milieu des bradeux lèves-tôt.



Harmonie municipale

Après la messe de Sainte Cécile le dimanche 17 novembre 2019 à 11h00, l'Harmonie municipale de Méteren vous invite à son concert de gala le samedi 7 décembre en fin d'après-midi en l'église de Méteren. Ce concert est organisé avec la participation de l'orchestre des élèves et des chœurs des monts de Flandres. Les musiciens méterenois dédient cette année leurs morceaux au profit du Téléthon. Venez nombreux !

Exposition des peintres

Cette année, l'exposition des peintres aura lieu les 23 et 24 novembre 2019 à l'église en raison des travaux de la salle des fêtes.

Saint Nicolas

Vu l'indisponibilité de la salle des fêtes pour la Saint Nicolas, l'après-midi récréative du 4 décembre à destination des jeunes méterenois sera organisée à l'extérieur du village. Le bulletin d'inscription sera distribué aux enfants dans les écoles et sera également disponible en mairie ainsi que sur le site internet <https://comitefetesmeteren.fr/>.



**Journée
Mondiale du nettoyage
de la planète**

**SAMEDI 21.09.19 - 8h > 11h
METEREN**



**RDV 8h – PLACE DE METEREN
avec des gants
et un gilet fluo**



<https://www.worldcleanupday.fr>

La chasse aux mégots

Il n'est pas rare, lors de promenades improvisées de tomber sur des mégots de cigarettes jetés nonchalamment par terre. En regardant bien, on peut facilement repérer les endroits où les fumeurs font leur halte tant la concentration de ces déchets y est importante. Devant certains cafés, certaines habitations dont nous tairons l'adresse, au pied d'un banc public... Non les mégots ne sont pas biodégradables et mettent des années à se décomposer. Certaines mairies ont d'ailleurs pris le pas de verbaliser les fumeurs irrespectueux et les amendes peuvent aller jusqu'à 68 € pour un seul mégot.

Amis fumeurs, achetez-vous un cendrier portable ou faites don de vos mégots à une entreprise qui les recycle mais, de grâce, cessez de prendre les trottoirs pour votre poubelle !



Quartier de la brasserie

Des poules à la maison



Vous pouvez élever chez vous de la volaille sans être obligatoirement agriculteur ou en faire de déclaration préalable en mairie, du moment que les produits de cette basse-cour sont destinés à une consommation personnelle.

Aussi, vous vous devrez de respecter quelques règles simples, tant en matière sanitaire qu'en ce qui concerne le bruit.

Implantation: L'implantation d'un local abritant un élevage doit être conforme aux règles d'urbanisme et éventuellement, au cahier des charges du lotissement. Aucune distance n'est imposée pour les élevages de type familial, mais s'ils sont plus de 10, vous devrez les installer à plus de 25m des habitations.

Sont dispensées de toute formalité préalable d'installation, (sous réserve qu'elles soient situées en dehors d'un secteur sauvegardé ou protégé), les « petites » constructions dont la surface et la hauteur sont respectivement inférieures ou égales à 5 m² et 12 m de haut. (Décret n°2014-253 du 27 février 2014 - art. 4)

Une installation familiale, notamment hébergée dans une installation « mobile » ne demandera aucune déclaration préalable, car assimilée à de l'agrément et à des animaux de compagnie. Certains règlements de lotissements interdisent l'installation de poulaillers, mais cette interdiction fait référence aux poulaillers de plus de 50 animaux.

Grippe Aviaire. Depuis Mars 2016, dans le cadre de la lutte contre la grippe aviaire, quelque soit la taille de votre basse-cour vous

devrez appliquer les dispositifs de surveillance et de prévention demandés par votre préfecture. Ces dispositifs varient selon le niveau d'alerte de votre département/ville. Pour en être informé, vous devrez déclarer votre basse-cour auprès de votre mairie, en remplissant un formulaire.

Nuisances dues au bruit: En ce qui concerne les nuisances dues au bruit, votre basse-cour doit respecter les règles de voisinage prévue par l'article R 1334-31 du code de la santé publique. Vous devez veiller à ce que vos animaux ne portent pas atteinte à la tranquillité ou à la santé de vos voisins.

Le cocorico du coq, le glouglou du dindon, le cotcot des poules, le coincoin du canard ... sont des bruits considérés « normaux » de voisinage à la campagne. Cependant lorsqu'ils deviennent anormaux, c'est-à-dire répétitifs, intenses, sans répit, de jour comme de nuit, la réglementation sur le bruit de voisinage et de comportement s'applique. On considèrera que le chant du coq au lever et au coucher du soleil matin est normal. Cependant, s'il chante de façon incessante, nuit et jour, cela sera considéré comme un comportement anormal, donc un trouble du voisinage.

Entretien: Les fumiers de votre basse-cour doivent être évacués pour ne pas incommoder le voisinage. Les tas de fumier entreposés ne doivent pas se trouver, en principe, à moins de 35 mètres d'une habitation, d'un point/cours d'eau, d'un forage, d'un lieu de baignade ou d'une voie publique.

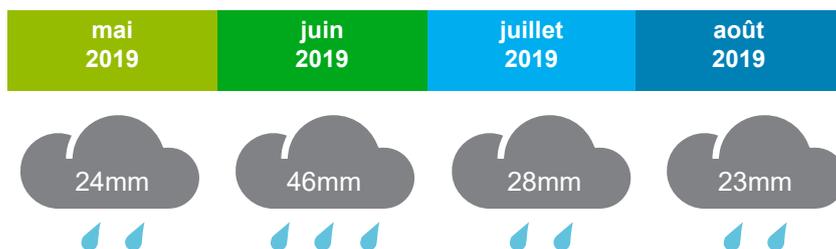
Divagation : Celui dont les volailles passent sur les propriétés voisines et y causent des dommages, est tenu de réparer ces dommages.

Les récents pics de pollution qui ont concerné la métropole lilloise nous obligent à adapter notre comportement et nos déplacements. Au-delà des vignettes Crit'air, il nous appartient de modifier notre façon de circuler lors de ces épisodes qui ne concernent pas que le périmètre lillois. La mairie a été sollicitée pour relayer l'information de ces pics sur le panneau lumineux situé sur la place. Covoiturage, télétravail, train, à vous de trouver votre solution.



Pluviométrie

de mars à juillet 2019 par Monique et Dominique Ponseel



Permanence de la CARSAT



Un camion itinérant de la CARSAT va silloner les routes du Département pour venir à la rencontre des retraités et futurs retraités et répondre à leurs questions sur rendez-vous. Le camion fera une halte à Méteren le lundi 25 novembre de 9h30 à 12h et de 13h à 15h30.

Pour prendre RDV, envoyez un mail à l'adresse suivante : interventonlittoral@carsat-nordpicardie.fr

Campagne contre le frelon asiatique



Le frelon asiatique se distingue de son cousin le frelon européen par sa taille, plus petite (de 2 à 3 cm), et par sa face orangée tout comme le bout de ses pattes. L'abdomen du frelon européen est rayé de jaune et de noir. Véritable prédateur pour les abeilles, le frelon asiatique n'est en principe pas agressif envers l'homme mais attaque lorsque l'on s'approche trop près de son nid. Evitez donc de les déranger pour garantir votre sécurité.

Si vous apercevez un nid, la période de l'automne étant propice avec la chute des feuilles, appelez le 03 20 30 50 80. En cas d'urgence ou de danger, composez le 18.

Relais emploi

Venez à la rencontre du relais emploi les mardis 8 octobre et 19 novembre à la mairie de Méteren.

Vous recherchez un emploi ?
Vous souhaitez trouver une solution pour vous soulager dans vos tâches quotidiennes ?

Relais Emploi est là ! Vous êtes demandeurs d'emploi, particuliers, collectivités, entreprises, associations..., nous avons des réponses à vos attentes.

Entretien du domicile	Jardinage	Petit bricolage	Accompagnement	Garde d'enfants
Entretien des locaux	Espaces verts	Petite manutention	Aide cuisine	Surveillance canine

Pour plus d'informations, Venez nous rencontrer !

particuliers peuvent bénéficier jusqu'à 50% de crédit d'impôts sur les limites prévues par l'article 199 sexdecies du Code Général des Impôts

Nouvelle activité à Méteren

Rémy Garcia, courtier indépendant, négocie votre prêt immobilier.

www.courtis-remi-garcia.business.site

COURTIS
Négocie votre prêt immobilier

Rémi GARCIA

Courtier
ORIAS : 19003869
06 40 87 38 33
rgarcia@courtis.fr

[g.page/courtage59270](https://www.facebook.com/courtage59270)
[@rémi-garcia-74869850](https://www.instagram.com/courtage59270)
[@courtage59270](https://www.facebook.com/courtage59270)
[@courtage59270](https://www.instagram.com/courtage59270)
[@courtage59270](https://www.facebook.com/courtage59270)

SAMEDI
21.09.19
11h > 17h30
GRATUIT
MÉTEREN

Journée Européenne du Patrimoine

Autour du verger en conversion BIO

VISITE DE L'EXPLOITATION
DÉCOUVERTE DE LA CULTURE DE LA POMME
PISCINE DE PAILLE
JEU DE PISTE
MARCHÉ DES PRODUCTEURS
ANIMATION, MUSIQUE ET BARBECUE

FERME HERREMAN
494 route de le Doulieu, Méteren
Parking à proximité